

## 1. Dispositions liminaires

### 1.1 Généralités

Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par les entités suivantes Le parc Zoologique CERZA, et Le Cerza Safari Lodges (ci-après nommé « les hébergements ») avec des non professionnels des voyages.

Selon le type de produit vendu, des conditions particulières s'appliquent.

Le Parc Zoologique CERZA et le CERZA Safari lodge vend des billets, produits et prestations, les hébergements vendent des prestations d'hébergement dites « sèches » et des forfaits, au sens de l'article 2, loi du 13 juillet 1992.

Les présentes conditions générales et les conditions particulières applicables selon le produit vendu sont parties intégrantes du contrat de vente. Elles rentrent en vigueur le 01/01/2016 et annulent et remplacent toute autre condition de vente diffusée antérieurement.

### 1.2 Capacité

Tout client de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Tout client de la SAS Parc Zoologique CERZA reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant d'avoir passé sa commande. Dès lors, la prise de commande entraîne son entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente de la SAS Parc Zoologique CERZA et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

### 1.3 Affichage des prix

Tous les prix sont affichés en Euros. La TVA est toujours comprise. La taxe de séjour en vigueur est à rajouter sur place.

### 1.4 Garantie de visite

Le Parc Zoologique CERZA et le CERZA Safari lodge est ouvert du 01 février au 30 novembre, Si certaines parties du Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge n'étaient pas visibles (ex : pour cause de travaux), cette fermeture partielle serait annoncée avant le passage en caisse et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

### 1.5 Force majeure

On entend par force majeure tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à

la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit la SAS Parc Zoologique CERZA et le CERZA Safari lodge, soit le client, soit l'agence ou les prestataires de services impliqués dans la réalisation de la sortie ou du voyage, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat.

De convention expresse, il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel, insurrection, émeute et prohibition quelconque édictée par les autorités gouvernementales ou publiques, ainsi que des conditions météorologiques extrêmes.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques.

Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure : en conséquence, le client supportera seul les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite de sa visite ou son séjour.

### 1.6 Informatique et Libertés

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés, les clients sont avertis que leur commande fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Le droit d'accès et de rectification garanti par la loi s'exerce auprès de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge en leur Siège.

### 1.7 Règlement intérieur

Dans chaque établissement de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge, le Règlement Intérieur est librement consultable. En cas de non-respect des dispositions du Règlement Intérieur ou du Plan d'Evacuation, le personnel est habilité à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les Clients expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas obtenir le remboursement des Prestations.

### 1.8 Réclamations

Tout incident survenu sur les sites de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge et pouvant engager la Responsabilité de ces derniers devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services d'accueil du site le jour même de l'incident.

Toute réclamation autre doit être adressée dans les 15 jours suivant l'objet de la réclamation ;

Concernant, La boutique, le parc, le safari train, le safari des tout petits, le cinéma 3D, les restaurants Baobab et croq' Bambou, les réclamations doivent être adressées à

info@cerza.com ou par fax au 0231623340 ou par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à : Parc Zoologique CERZA – Le Manoir saint Laurent 14100 Hermival les Vaux, les frais d'envoi étant à la charge du client.

Concernant, Les hébergements, les animations pédagogiques, le service commercial et le restaurant La Pagode les réclamations doivent être adressées à [info@cerzasafarilodges.com](mailto:info@cerzasafarilodges.com) ou par fax au 0231623340 ou par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à : CERZA Safari lodge, chemin des 7 voies 14100 Hermival les Vaux, les frais d'envoi étant à la charge du client.

### 1.9 Litiges

En cas de litige et faute d'accord amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu de situation de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge.

1.9 Consignes de sécurité, du Safari Train, Cinéma 3D, Safari des tout petits et Enclos immersifs.

Chaque visiteur doit prendre connaissance des conditions de sécurité avant l'accès à chacune des activités proposées par la SAS Parc Zoologique CERZA et CERZA Safari Lodge.

1.9.1 La SAS Parc Zoologique CERZA et CERZA Safari lodge déclinent toute responsabilité en cas de perte d'objets dans le Parc ou pendant les activités proposées par la SAS Parc Zoologique CERZA et CERZA Safari lodge

1.9.2 La SAS Parc Zoologique CERZA Et CERZA Safari Lodge, se réservent le droit de refuser l'accès dans le dernier Wagon du Safari train, afin de permettre l'accès à un fauteuil roulant.

### 1.10 Utilisation des photos et vidéos :

Le tournage de films ou prises photographiques à usage privé sont libres. Le tournage de films ou photos à usage professionnels sont interdites sans l'obtention préalable de l'accord de la direction.

Dans le cas de films ou prises photographiques par l'équipe du Parc zoologique CERZA, un accord écrit sera demandé au participant et à l'accompagnateur pour la diffusion et l'utilisation des images.

### 1.11 Achats boutique :

Tout achat sur notre boutique en ligne fait l'objet de frais d'envoi à la charge du client.

Le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours, suivant la date de réception du produit, tout renvoi par courrier sera à la charge du client. Tout produit renvoyé

endommagé ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

## 2. CONDITIONS PARTICULIERES PARC ZOOLOGIQUE CERZA

### 2.1 L'achat billetterie

2.1.1 L'achat de la billetterie s'effectue au guichet du Parc Zoologique CERZA, situé à 14100 Hermival les Vaux

2.1.2 L'achat de billetterie s'effectue sur le site Internet [www.cerza.com](http://www.cerza.com). Chaque billet codé (e-ticket) est muni d'un code barre permettant l'accès à l'événement à un seul spectateur. En cas de perte, de vols ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détenteur du billet pourra accéder à l'événement. L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite des e-tickets. Une pièce d'identité pourra lui être demandée.

2.1.2.1 Conditions d'impression et validité du billet :

Ce billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser; d'autres supports tels que écran portable ou téléphone portable peuvent être acceptés

Les billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression ou de lisibilité (code barre zoomé sur écran). Les billets, non lisibles sur écran cassés ou pas assez lumineux, partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, vous devez réimprimer à nouveau votre billet codé afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. Pour réimprimer votre billet, reportez-vous sur notre site internet [www.cerza.com](http://www.cerza.com) dans la rubrique Billets puis Mon panier puis mes commandes, puis cliquez sur « Télécharger ».

2.1.2.2 la SAS Parc Zoologique CERZA et le CERZA Safari lodge déclinent toute responsabilité pour les anomalies survenant lors de votre impression du billet, ou en cas de casse lorsque l'écran est donné volontairement aux hôtesses d'entrée.

2.1.2.3 Utilisation et validité du billet :

Le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours, suivant la date de réception du billet, tout renvoi par courrier sera à la charge du client. Tout produit renvoyé endommagé ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Ce billet à usage unique n'est pas échangeable. Il est personnel et incessible. Lors des contrôles à l'entrée Du Parc Zoologique CERZA, une pièce d'identité officielle et en cours de validité avec photo pourra être demandée pour identifier

l'acheteur des billets (passeport, permis de conduire, carte d'identité ou carte de séjour). Ce billet codé est uniquement valable, pour une seule entrée, au Parc Zoologique CERZA et pendant la période de validité précisée sur le e-billet. Dans les autres cas, ce billet ne sera pas valable. Vous devez conserver ce titre pendant toute la durée de votre présence au Parc Zoologique CERZA.

En cas de perte ou de vol, la SAS Parc Zoologique CERZA et le CERZA Safari lodge déclinent toute responsabilité sur l'utilisation illicite de ce billet. L'accès à la SAS Parc Zoologique CERZA et au CERZA Safari lodge n'est pas garanti après l'heure de fermeture des caisses à 16h et ne donne droit à aucun remboursement.

2.1.3 Abonnement annuel

L'achat d'abonnement annuel s'effectue au guichet du parc Zoologique CERZA. L'abonnement annuel est valable pendant un an à compter de sa date d'achat.

2.2 Effet de la Commande

La Commande est ferme et définitive pour le Client, qui ne peut l'annuler ou la modifier que dans les conditions prévues par les CGV.

2.3 Prix

2.3.1 Les prix des Prestations sont ceux indiqués sur les brochures du Parc Zoologique CERZA et/ou sur son Site Internet. Ils sont exprimés en euros et TTC.

2.3.2 Ils ne comprennent pas les dépenses personnelles des Clients au sein du Parc Zoologique CERZA, ses hébergements, animations pédagogiques ou restaurants (notamment les repas).

2.3.4 Lorsque le tarif est conditionné par l'âge des enfants, l'âge des enfants le premier jour de l'exécution des Prestations est pris en compte. Un justificatif de l'âge des enfants pourra être demandé à tout moment par le personnel du Parc Zoologique CERZA ; à défaut de présentation d'un tel justificatif, il sera fait application du tarif adulte. De même, il pourra être demandé à tout bénéficiaire d'un tarif réduit d'apporter la preuve d'éligibilité.

2.3.5 Les Tarifs groupes et gratuits sont ceux indiqués sur les brochures, devis, et sites internet de la SAS Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari lodge. Les tarifs sont conditionnés par l'âge des visiteurs adultes et enfants au premier jour de l'exécution des Prestations est pris en compte, des gratuits sont prévues en fonction du nombre de visiteurs par tranche d'âge.

2.4 Conditions des Prestations

Les Titres d'accès sont soit soumis à une fin de validité et valables uniquement pour la période qu'ils mentionnent (billet période), soit valables à la date indiquée sur le billet (billet daté).

## 3. CONDITIONS PARTICULIERES HEBERGEMENTS

### 3.1 Offre préalable

L'offre préalable mentionnée dans la loi du 13 juillet 1992 est constituée des informations données sur le site Internet [www.cerzasafarilodge.com](http://www.cerzasafarilodge.com), par mail ainsi que par les présentes Conditions de vente.

Tarifs particuliers :

Les tarifs faisant l'objet de règles particulières, tels que les suppléments et les gratuités enfants sont fournis à titre indicatif. Si une modification devait affecter le montant de ces tarifs, nous en informerions le Client avant confirmation de sa commande.

3.2 Prestations comprises dans le forfait

Seules les prestations mentionnées explicitement dans le Formulaire de commande ou de réservation font partie du forfait.

Le nombre de repas dépend du nombre de nuits passées à l'hôtel. La demi-pension comprend un petit déjeuner et le repas du soir.

3.3 Conditions de réservation

Pour garantir la réservation, la somme correspondante à 50% du séjour est prélevée comme acompte sur le numéro de carte de crédit fourni (en cas d'annulation, au plus tard 7 jours avant la date de début de séjour, l'intégralité du montant réglé est reversée au Client).

3.4 Annulation à la demande du client

Toute annulation doit être adressée au CERZA safari Lodge par télécopie ou par Email, avec le numéro de réservation. Cette annulation doit intervenir au plus tard 7 jours avant le début du séjour prévu. La date de réception du fax ou de l'Email sera la date retenue pour l'annulation.

Le non-respect par le Client de l'échéancier sera considéré par Le CERZA Safari Lodge comme une annulation demandée par le Client sans respect des conditions de forme précisées ci-dessus.

Il sera donc conservé ou prélevé des indemnités d'annulation qui se décomposent comme suit :

Au plus tard 7 jours avant l'arrivée -> Remboursement de l'acompte

De 7 à 1 jour(s) avant l'arrivée -> Le montant total de la réservation sera prélevé

Annulation le jour de l'arrivée ou non présentation -> Le montant total de la réservation sera prélevé.

Une interruption du séjour ne pourra donner droit à un remboursement des prestations réservées.

Option annulation : d'un montant de 5€ elle permet d'annuler le séjour à tout moment en d'en être intégralement remboursé

### 3.5 Modes de paiement

Le CERZA SAFARI LODGE accepte les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard /Mastercard, ainsi que les chèques et chèques vacances (ANCV). Les espèces ne sont acceptées que pour les paiements effectués sur place.

### 3.6 Possession des chambres

Il est de règle en hôtellerie internationale de prendre possession de la chambre à partir de 16 heures et de libérer celle-ci avant 10 heures.

Le jour du Départ, la location doit être rendue dans un état de parfaite propreté : vaisselle propre et rangée, poubelles vidées, draps et linge de toilette retirés et mis dans un sac bleu (*à disposition dans la salle de bain*) à laisser dans le logement. Si des verres, des assiettes etc ... ont été cassés cela sera à préciser au moment départ. Les clés devront être déposées la réception, un état des lieux sera fait par la suite, (forfait ménage de 50€ TTC sera facturé selon l'état du logement)

### 3.7 Modification de typologie d'appartement ou de prestations complémentaires

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible les demandes de modification de typologie / taille. Aucun frais ne sera retenu pour toute modification de typologie ou prestations pour un montant de réservation supérieur au montant de la réservation avant modification. Seul le supplément correspondant à la prestation choisie sera facturé. Sous réserve de disponibilités.

## 4 CONDITIONS PARTICULIERES A LA RESTAURATION GROUPES

### 4.1 Conditions préalables :

#### 4.1.1 Les Coupons Repas

Les coupons repas sont valables dans les trois points de restauration CERZA (Le Croq-Bambou, Le Baobab, La Pagode). Il appartient au client de choisir le montant des coupons repas, et le nombre souhaité. Les coupons repas sont cumulables. Aucun rendu-monnaie. Les accès parc sont obligatoires

#### 4.1.2 Le Baobab

Le retrait des paniers Pique-Nique se fait à l'heure préalablement définie par le client. Le panier Pique-Nique est identique pour tous. Les accès parc sont obligatoires

#### 4.1.3 La Pagode

Le Menu groupe, s'applique pour un minimum de 20 personnes, midi et soir. Menu identique pour tout le groupe à choisir et à communiquer 1 mois avant la date de la prestation. La Privatisation du restaurant est possible, Tarif sur demande. En cas de non privatisation, notre salle de restaurant reste ouverte au public extérieur. Lors de soirées organisées à La Pagode, tout dépassement au-delà de minuit, entrainera une facturation de 30€ HT/heure/serveur. Les accès parc sont obligatoires pour toute prestation le midi.

### 4.2 Prestations comprises dans le forfait

Seules les prestations mentionnées explicitement dans le Formulaire de commande ou de réservation font partie du forfait.

Le nombre de repas dépend du nombre de personnes indiquées sur le dernier devis.

### 4.3 Conditions de réservation

Pour garantir la réservation, la somme correspondante à 50% du devis est demandée comme acompte (en cas d'annulation, au plus tard 15 jours avant la date de la prestation, l'intégralité du montant réglé est reversée au Client).

### Tarifs particuliers :

Les tarifs faisant l'objet de règles particulières, tels que les suppléments sont fournis à titre indicatif. Si une modification devait affecter le montant de ces tarifs, nous en informerions le Client avant confirmation de sa commande.

(Droit de bouchon 6€ TTC la bouteille, Droit de gâteau 5€ TTC la part)

### 4.4 Annulation à la demande du client

Toute annulation doit être adressée au PARC ZOOLOGIQUE CERZA par télécopie ou par Email, avec le numéro de devis. Cette annulation doit intervenir au plus tard 15 jours avant la journée prévue. La date de réception du fax ou de l'Email sera la date retenue pour l'annulation.

Le non-respect par le Client de l'échéancier sera considéré par Le PARC ZOOLOGIQUE CERZA comme une annulation demandée par le Client sans respect des conditions de forme précisées ci-dessus.

Il sera donc conservé ou prélevé des indemnités d'annulation qui se décomposent comme suit :

Au plus tard 15 jours avant l'arrivée -> Remboursement de l'acompte

De 15 à 7 jour(s) avant l'arrivée -> le montant de l'acompte sera conservé (50% du dernier devis)

De 7 à 1 jour(s) avant l'arrivée -> Le montant total du dernier devis sera exigé

Annulation le jour de l'arrivée ou non présentation -> Le montant total du dernier devis sera exigé.

Un nombre inférieur de participant le jour de la prestation ne pourra donner droit à un remboursement des repas et entrées réservés.

### 4.5 Modes de paiement

Le PARC ZOOLOGIQUE CERZA accepte les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard /Mastercard, ainsi que les chèques et chèques vacances (ANCV). Les espèces ne sont acceptées que pour les paiements effectués sur place.

### 4.6 Modification de typologie de prestations complémentaires

Nous nous efforcerons d'accepter autant que possible les demandes de modification de typologie / prestation. Aucun frais ne sera retenu pour toute modification de typologie ou prestations pour un montant de réservation supérieur au montant de la réservation avant modification. Seul le supplément correspondant à la prestation choisie sera facturé.

## 5 - CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE ANIMATIONS PEDAGOGIQUES CERZA & CERZA SAFARI LODGE

### 5.1 Conditions préalables

#### 5.1.1 - Réservation :

Toute commande d'animation devra faire l'objet d'une réservation avec édition d'une « Confirmation de réservation ». La réservation est obligatoire et doit être effectuée auprès des services concernés (Accueil, Hébergement, commercial et Pédagogique) sous réserve de disponibilité.

#### 5.1.2 - Tarifs :

Les prix des Prestations sont ceux indiqués sur les brochures du Parc Zoologique CERZA et du CERZA Safari Lodge et/ou sur leur Site Internet. Ils sont exprimés en euros et TTC.

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles.

#### 5.1.3 - Règlement :

Le règlement de la prestation est à effectuer avant la prestation. Pour garantir la réservation, la somme correspondante au tarif de la prestation est demandée à la réservation hors groupes scolaires et centre de loisirs

#### 5.1.4 - Horaires, durée et point de rendez-vous

Les horaires proposés et les animaux rencontrés lors des animations sont définis par les équipes du parc zoologique CERZA. Ces dernières se réservent le droit de modifier tout ou partie de la prestation pour le bien-être des

animaux. Elle proposera alors une prestation équivalente.

Le point de rendez-vous des animations est donné par les équipes d'accueil du CERZA et du CERZA Safari Lodge. La durée des prestations dépendant du contenu et variera en fonction de la prestation.

#### 5.1.5 - Accompagnateurs :

Ils sont responsables du mineur tout au long de la durée de la prestation.

Il a un rôle d'accompagnateur et non d'acteur. Il est autorisé à prendre des photos et aider les enfants sur demande de l'animateur animalier sans perturber le déroulement de la prestation.

Pour le bon déroulement de l'animation et de la visite du parc, un nombre d'accompagnateurs gratuits est mis à disposition du groupe. Le nombre d'accompagnateur gratuit est indiqué sur le document de réservation.

#### 5.1.6 – Accès aux animations :

La Carte d'abonnement au parc zoologique CERZA n'est pas utilisable pour les animations. Les animations ne peuvent pas être utilisées sans l'achat des billets d'entrée pour l'ensemble des participants.

5.1.7 - Equipements : Il est important de prévoir une tenue vestimentaire adaptée pour visiter le parc, même par temps de pluie : chaussures de type basket ou botte. Pour le bien-être animal, il sera demandé de mettre les téléphones portables en mode silencieux. Le participant est responsable de son matériel et de ses vêtements. Le parc zoologique décline toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol.

#### 5.1.8 - Matériels :

L'ensemble du matériel est fourni par le parc : outils, alimentation animale, gants en latex, etc...

Les différents déplacements de la prestation se feront à pied.

#### 5.1.9 – Age :

L'âge conseillé pour les prestations pédagogiques est indiqué sur les brochures du parc et sur son site internet. Tout mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adulte majeur et doit pouvoir justifier de son âge.

#### 5.1.10 - Retard :

Tout retard au point de rendez-vous entraînera une modification du contenu de la prestation. En cas de retard de plus de 20 minutes, la prestation sera annulée.

#### 5.1.11 Sécurité

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les participants devront respecter les consignes de l'animateur. Dans le cas contraire, l'animateur est autorisé à écourter ou à modifier la prestation.

#### 5.1.12 – Annulation :

Toute annulation doit être adressée au CERZA safari Lodge par télécopie ou par Email, avec le numéro de réservation. Cette annulation doit intervenir au plus tard 7 jours avant le début du séjour prévu. La date de réception du fax ou de l'Email sera la date retenue pour l'annulation.

Le non-respect par le Client de l'échéancier sera considéré par Le CERZA Safari Lodge comme une annulation demandée par le Client sans respect des conditions de forme précisées ci-dessus.

Il sera donc conservé ou prélevé des indemnités d'annulation qui se décomposent comme suit :

Au plus tard 7 jours avant l'arrivée -> Remboursement de l'acompte

De 7 à 1 jour(s) avant l'arrivée -> Le montant total de la réservation sera prélevé

Annulation le jour de l'arrivée ou non présentation -> Le montant total de la réservation sera prélevé.

Une interruption du séjour ne pourra donner droit à un remboursement des prestations réservées.

#### 5.2 Animations scolaires et centre de loisirs

##### 5.2.1 Conditions particulières

##### 5.2.1.1. - Participant(s) :

Les prestations s'effectuent pour un groupe scolaire ou de centre de loisirs dans la limite de 30 enfants par animation.

##### 5.2.2 - Leçons Natures

Durée : La prestation pour les 3-6 ans dure 45 minutes. La prestation pour les 6-16 ans dure 1 heure

##### 5.2.3 - Cartables Natures

5.2.3.1 Durée : L'animation se faisant en autonomie, sans animateur, il n'y a pas de durée exacte. Cependant le Cartable Nature doit être retourné avant la fermeture du parc à l'accueil ou en boutique du parc.

5.2.3.2 Matériel : L'ensemble du matériel est fourni par le parc : outils, supports pédagogiques, boîtes, marionnettes, plaques en Dibbon, empreintes, poils. Liste et coût de remboursement en cas de perte sont distribués en pièce jointe des conditions particulières de vente du sac à dos nature.

#### 5.3 - Animations groupes et particuliers

##### 5.3.1 Conditions particulières

Age : Il n'y a pas d'âge minimum. Cependant, tout mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adulte majeur et doit pouvoir justifier de son âge. L'accompagnateur paiera alors son droit d'entrée au CERZA.

##### 5.3.2 - Rencontres privilèges et animations familiales

5.3.2.1 Durée : La prestation dure une heure.

5.3.2.2 Participant(s) : Les prestations s'effectuent pour un groupe de 6 participants maximum par animation.

##### 5.3.3 Visites guidées et conférences thématiques

5.3.3.1 Durée : La prestation dure une heure.

5.3.3.2 Participant(s) : Les prestations s'effectuent pour un groupe de 50 participants maximum par animation.

##### 5.3.4 Immersions soigneurs

5.3.4.1 - Equipement : Un T-shirt sera fourni au début de l'animation pour distinguer le participant des autres visiteurs.

5.3.4.2- Le participant est responsable de son matériel et de ses vêtements. Le parc zoologique décline toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol.

##### 5.3.4.3 – Participant(s) :

5.3.4.3.1 - Un seul participant sera accepté. Il sera accompagné d'un animateur animalier durant toute la prestation. Il est nécessaire d'avoir une bonne condition physique pour effectuer des tâches répétées et porter des charges lourdes.

5.3.4.3.2 - Age : L'âge minimum du participant est de 12 ans. Tout mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adulte majeur et doit pouvoir justifier de son âge.

5.3.4.3.3 - Accompagnateur : Il est responsable du mineur tout au long de la durée de la prestation.

Il a un rôle d'accompagnateur et non d'acteur. Il est autorisé à prendre des photos et aider le mineur sur demande de l'animateur animalier sans perturber le déroulement de la prestation.

Un seul accompagnateur est accepté.

5.3.4.4 – Durée : La prestation dure quatre heures

##### 5.3.5 Hors norme en VIP

5.3.5.1 Durée : La prestation dure trois heures.

5.3.5.2 Participant(s) : Les prestations s'effectuent pour un groupe de 15 participants maximum par animation

5.3.6 Expédition en terre insolite

5.3.6.1 Durée : La prestation dure trois heures.

5.3.6.2 Participant(s) : Les prestations s'effectuent pour un groupe de 100 participants maximum par animation

5.3.7 Jeu de Piste

5.3.7.1 Durée : La prestation dure de deux à trois heures.

5.3.7.2 Participant(s) : Les prestations s'effectuent pour un groupe de 100 participants maximum par animation

5.3.8 CERZA Photos Access

5.3.8.1 Matériels : Aucun matériel photographique n'est fourni par le parc zoologique. Les différents déplacements de la prestation se feront à pied et en Safari Train.

5.3.8.2 Participant(s) :

5.3.8.2.1 Un maximum de six participants par session sera accepté. Les participants seront accompagnés par un animateur animalier durant toute la prestation. Il est nécessaire de n'avoir aucune difficulté de mobilité.

5.3.8.2.2 L'âge minimum du participant est de 18 ans.

5.3.8.2.3 L'accès au « CERZA PHOTO ACCESS » est réservé uniquement aux photographes amateurs.

5.3.8.3 – Durée: La prestation dure une journée. La matinée est consacrée aux accès privilégiés pendant 4 heures 30 minutes accompagné d'un animateur animalier. L'après-midi se déroule en visite libre sur les conseils de l'animateur animalier. La durée du repas est à l'appréciation de chacun.

5.3.8.4 - La réservation est obligatoire : Toute commande de prestation "CERZA PHOTO ACCESS" devra faire l'objet, dans un premier temps, d'une pré-réservation (Formulaire « Pré-Réserver Mon CERZA PHOTO ACCESS 2016 » en ligne sur [www.cerza.com](http://www.cerza.com)).

Une fois le formulaire reçu et les disponibilités étudiées, l'équipe pédagogique du parc zoologique CERZA édite une réservation. Celle-ci n'est effective qu'à compter de la réception du paiement (par chèque ou espèces - envoyée ou sur place).

Le paiement et le bon de réservation signé de la part du participant sont attendus dans les 15 jours qui suivent l'édition de la réservation.

5.3.8.5 - Facturation et règlement : Si le règlement est fait par chèque, il est à libeller à : SAS CERZA. Une facture (ou reçu) de paiement sera donné au participant le jour-J.

5.3.8.7 – Annulation ou Report :

Toute réservation est définitive. En cas d'annulation par le participant un report de date sera accordé sans demander de justificatif. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

En cas d'annulation par le parc zoologique, un report de date sera proposé au participant sans surcoût.

5.4 – Prises photographiques

10.2 - Dans le cas de films ou prises photographiques du participant par l'équipe du Parc zoologique CERZA, un accord écrit sera demandé au participant pour la diffusion et l'utilisation de ces images.

5.4.1 – S'il ne souhaite pas concourir au « Challenge Photo », le participant s'engage à fournir au minimum 30 photographies prises le jour de sa venue au « CERZA PHOTO ACCESS » et les envoie via un site 'envoi (comme [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com)) ou en envoyant une clé USB ou un CD par courrier mentionnant « CERZA PHOTO ACCESS 2016 ». Ces photographies pourront alors être utilisées par le parc zoologique CERZA.

6 – Les accès privilégiés utilisés lors de la prestation ne seront pas accessibles au participant au cours de sa visite libre.